

La lettre d'informations des locataires de Nanterre Coop' Habitat



EDITO

Mercredi 15 mai, nous étions nombreux-ses à nous retrouver au Petit-Nanterre, pour défendre nos antennes et agent-es de proximité.

Alors que le Gouvernement prépare un projet de loi régressif pour le logement HLM et ses locataires, où les expulsions et les remises en cause de la mixité sociale sont érigées en priorité, à l'heure où les services publics de terrain disparaissent peu à peu des quartiers populaires, il est primordial de porter collectivement cet attachement à la proximité, à la solidarité, à la bienveillance.

Le modèle de logement pour toutes et tous que nous portons chèrement à Nanterre et au sein de la Coop' est aujourd'hui fortement remis en cause. La mobilisation et la défense de cette manière de faire, au plus près des locataires, en répondant à leurs attentes, avec un rôle social majeur, sont essentielles dans une période de remise en question.

À travers la mise en place de nouveaux services, en modernisant continuellement notre patrimoine, en contribuant au développement du territoire, votre Coop' poursuit ses missions quotidiennes, malgré les tensions rencontrées, avec votre seule satisfaction comme ligne directrice de notre action.

RASSEMBLÉ-ES POUR DÉFENDRE NOS MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Mercredi 15 mai, plusieurs dizaines de personnes ont répondu à l'appel de la Coop', devant l'antenne du Petit-Nanterre, pour soutenir les agent-es de terrain et défendre la continuité des antennes de proximité.

Aux côtés de Raphaël Adam, maire de Nanterre, des élu-es et associations du quartier, avec une forte présence des amicales de locataires, les participant-es ont réaffirmé le besoin de respecter les salarié-es exerçant leurs missions d'intérêt général, trop souvent confronté-es aux tensions et incivilités, parfois même agressé-es, et leur attachement à la proximité, aux services publics et d'intérêt public au cœur des quartiers populaires.



JO : PENSEZ À ANTICIPER VOTRE CIRCULATION MOTORISÉE

Comme nous vous le précisons dans le Cité News d'avril, les Jeux Olympiques et Paralympiques se rapprochent, et les attentions sont nécessaires pour vos accès domiciles et parkings.

Si les accès resteront libres sans aucune restriction pour les piétons, trottinettes et vélos, les **périmètres de sécurité** impacteront votre circulation automobile et motorisée **du 26 juillet au 8 septembre**.

Attention, le **relais de la flamme olympique passera par Nanterre le 24 juillet** et parcourra 3 km dans la ville. Des perturbations en matière de circulation sont donc à prévoir.

De manière générale, durant les compétitions, soyez attentifs et pensez à consulter le planning des épreuves avant tout déplacement motorisé aux abords de l'Arena. Pour rappel les accès à la zone rouge seront interdits (sauf QR Code) 2 heures ½ avant le début des compétitions et jusqu'à 1 heure après la fin de celles-ci.

N.B. : si la préfecture a établi deux zones de restriction (rouge et bleue), nous avons identifié des zones "floues" : certains logements, non-inclus dans ces deux zones, seront impactés pour accéder à leur stationnement. Aussi, quelle que soit votre situation, nous vous invitons à questionner les services préfectoraux (www.pass-jeux.gouv.fr) pour anticiper toute difficulté.



NOTRE COOP' PATRIMOINE EN DÉVELOPPEMENT !

Nouvelle résidence, réhabilitations engagées, avancées sur les tours Aillaud... Ces dernières semaines, la direction de la Construction et Patrimoine a vu plusieurs dossiers progresser.

Déjà, **une nouvelle résidence vient étoffer notre patrimoine.** Située au 66, rue de Stalingrad, ce sont 28 logements, répartis en 2 bâtiments, en mixité palier, qui seront livrés au mois de juillet 2024 au sein de la résidence « Chemin-de-fer ». Une opération qui enrichit le parc de la Coop' avec 11 nouveaux logements, au sein d'une résidence à la pointe énergétique.

Aussi, **les réhabilitations se concrétisent.** Zilina et Joliot-Curie III sont concernées par de prochaines opérations, pour améliorer les performances énergétiques des bâtiments et repenser l'esthétisme et les espaces collectifs et extérieurs de ces résidences. Après des premiers temps informatifs et consultatifs auprès des locataires, les projets architecturaux ont été arrêtés, la phase de sélection des entreprises opérantes est enclenchée. Des réunions avec les locataires concernés se tiendront à la rentrée pour leur présenter les travaux à venir et les calendriers envisagés.

Enfin, **les tours Aillaud avancent.** Suite à des aléas rencontrés par les entreprises en charge des opérations, de nouveaux tests et essais ont été nécessaires pour s'assurer de la technicité retenue pour les futurs travaux sur les façades pour la tour 15, pilote de l'opération globale de rénovation thermique et esthétique des tours. Cette nouvelle étape est désormais réalisée, place aux travaux sur les parties communes et sous-sol de la tour 15 au mois de juin, avant le lancement des interventions sur les façades à partir de cet été. Et, les locataires du 151, avenue Pablo Picasso ont été conviés à une première réunion pour engager le relogement de leur résidence, concernée par le changement d'usage futur.

Des projets sur les bons rails !



ESPACES LOCATAIRES BIENTÔT EN SERVICE, PLACE AUX INSCRIPTIONS

Vos futurs espaces numériques sont en train d'être développés, pour vous faciliter vos démarches.



Téléchargements de vos différents documents, déclarations de changements de situations, alertes en fonction des besoins...

Toutes ces fonctionnalités, et bien d'autres également, vous seront demain accessibles, à travers vos espaces locataires.

Tout le travail de l'ombre est actuellement conduit pour mettre en ligne ce nouveau service.

Et, vous serez bientôt destinataires de courriers personnalisés vous informant de ce nouveau déploiement, vous indiquant vos identifiants et mots de passe.

Aussi, **quand vous aurez reçu ce courrier, pensez bien à vous inscrire et à créer votre propre espace locataire** afin de bénéficier de ce service numérique dès sa mise en service (des vidéos explicatives vous guideront pour une bonne prise en main de cet outil).



PARADE(S), C'EST BIENTÔT ET POUR TOU.TES !

Du 31 mai au 2 juin 2024, le festival des arts de rue de Nanterre vous est ouvert.

Entièrement gratuit et porté par la Ville de Nanterre, Parade(s) revient avec une programmation de spectacles de cirque, théâtre de rue, musique, danse, marionnettes... pour transformer les rues du centre ancien.

À ne pas manquer !

